



Le réseau des Elus et des techniciens des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi

FORMATION

Clauses D'Insertion

Les Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi animent depuis de nombreuses années sur la plupart des territoires, la promotion et le développement de la clause d'insertion. Cette formation doit permettre aux personnes intervenant sur les clauses de maîtriser les éléments relatifs aux nouvelles dispositions du code des marchés publics ainsi que de s'instrumenter pour favoriser le développement des clauses d'insertion sur les territoires. La formation permettra également d'identifier les facteurs clés de réussite dans les relations avec la maîtrise d'ouvrage.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

- Former les professionnels du secteur à l'animation et au développement des clauses d'insertion.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

- Comprendre le cadre de la commande publique, en particulier les nouvelles dispositions.
- Identifier les nouveaux marchés à clausurer sur son territoire.
- Mieux répondre aux besoins des maîtres d'ouvrages.
- Acquérir la maîtrise d'outils permettant d'améliorer sa pratique.

AXES DE TRAVAIL

– PUBLIC

Chargés de mission
clauses, facilitateurs,
chargés de relations
entreprises

– INTERVENANT

Nadir Haouat, Cabinet
Argo&Siloe

– METHODE ET MOYENS
PEDAGOGIQUES

Alternance de théories et
de cas pratiques,
échanges avec les
participants, exercices
d'application

– VALIDATION

Attestation de présence

– DUREE

2 Jours soit 14 Heures

– LIEU:

Marseille

– COUT DE LA
FORMATION

600 e pour les
adhérents
900 e pour les non
adhérents

– CONTACT

Florent Gorson,

- Les nouveautés du code des marchés publics.
- Les opportunités de développement sur les territoires.
- Les facteurs clés de réussite.
- Les relations avec les maitres d'ouvrages du territoire.

Chargé de Mission
Tél. : 06.34.69.12.82
contact@europlie.asso.fr

DÉROULE DE LA FORMATION

1ère Journée 10h0-18h

A- Ce qu'il faut savoir sur le code des marchés publics

- L'achat public : marchés publics et concessions
- Les procédures d'achat en marché public
- Les différentes modalités d'achat responsables
- Préparation des entretiens de l'après-midi

Comprendre le cadre

B-L'achat responsable qui favorise l'insertion

- Intervention d'un praticien de la commande publique ou travail sur des documents apportées par les participants
- Les leviers de l'action d'insertion (allotissement, sourcing, choix d'une entrée juridique pour l'insertion)
- Posture du facilitateur vis-à-vis du maître d'ouvrage

Traduire l'insertion dans la commande

2ème Journée 9h30-17h

A- La Stratégie du Facilitateur sur son territoire

- Les postures des représentants des entreprises et des SIAE (recensement des postures, prospectives et scoring)
- La traduction de l'action d'insertion dans les pièces du marché
- L'outillage du facilitateur (chiffrage, etc.)

Clarifier sa stratégie

B- La Mise en Pratique

- La qualité de l'insertion (marchés NPNRU, etc.)
- Reprises de certains concepts et apports
- Travail en sous groupes sur des cas pratiques apportés par les participants

Améliorer sa pratique